L'Agence Rhône-Méditerranée Corse met en ligne le détail de ses aides

Dossier de

de /> la rédaction de H2o March 2015

Suite

à la publication du rapport annuel de la Cour des comptes sur la gestion des agences de l'eau, SégolÃ"ne Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a appelé les six agences de l'eau à s'engager dans une politique de transparence vis-à -vis des contrÃ'les, des sélections des aides, de la prévention des conflits d'intérêts et des évaluations des programmes d'intervention. Dans cet objectif de transparence, l'agence de l'eau RhÃ'ne Méditerranée Corse publie l'intégralité des aides qu'elle distribue sur ses bassins sur son site Internet.

Par cette action, l'agence entend se rendre plus encore comptable devant le citoyen de l'utilisation de l'argent public dont elle a la responsabilité. "Nous accompagnons cette publication de synthÃ" ses sur l'utilisation de ces fonds, leur utilité et la sélectivité des pratiques. Chacun pourra donc savoir qui bénéficie des aides de l'agence de l'eau, sur quel territoire et pour quelles actions", explique Martin Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau Rhà ne Méditerranée Corse, avant d'ajouter : "On découvrira que 87 % des aides de l'agence vont aux collectivités pour

dA©couvrira que 87 % des aides de l'agence vont aux collectivitA©s pou leurs projets d'assainissement d'eau potable et subsidiairement de restauration des cours d'eau, c'est-à -dire ce pour quoi la facture d'eau est faite, alors que 88,7 % des recettes de l'agence viennent de la facture d'eau. Les autres bénéficiaires sont les agriculteurs, les industriels et les associations."

Agence de l'eau RhÃ'ne Méditerranée Corse - base des aides